

INFORMER, CONSEILLER, REPRESENTER CONSOMMATEURS ET LOCATAIRES



Parce que le salarié est aussi un consommateur et un locataire, l'AFOC est là pour le défendre !

- ☞ Un différend vous oppose à un commerçant ?
- ☞ Vous ne comprenez pas les pratiques de votre banquier, d'un prestataire de service (téléphonie, assurances, eau, énergie, etc.) ?
- ☞ Vous pensez avoir été lésé par un professionnel ?
- ☞ Vos droits de locataire vous semblent bafoués ?

n'hésitez pas à contacter l'AFOC !

L'AFOC, c'est une équipe nationale forte de juristes à la compétence reconnue qui assure une assistance juridique pour ses adhérents et la formation de ses 150 équipes locales réparties sur tout le territoire.

Retrouvez votre AFOC départementale :

AFOC dans la MANCHE :

Du lundi au vendredi, 8h30-12h00 & 13h30-17h00
Appeler au **02 33 53 03 72** pour prendre rendez-vous.

Adresse : **Maison des syndicats – 56 rue de la Bucaille – 50100 Cherbourg**
Bureaux également à Saint-Lô, Coutances, Granville
<http://50.force-ouvriere.org>

AFOC - Association Force Ouvrière Consommateurs

association de défense des consommateurs agréée et association de locataires représentative au plan national
siège national : 141, Avenue du Maine - 75014 Paris - tél. 01 40 52 85 85 - mél. afoc@afoc.net - www.afoc.net